

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



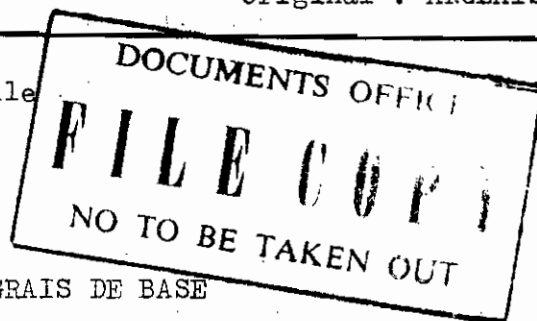
Distr.
LIMITEE

E/CN.14/INR/73/Corr.1
30 septembre 1964

FRANCAIS
Original : ANGLAIS



COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Conférence sur la coordination industrielle
en Afrique de l'ouest
Bamako, 5 - 15 octobre 1964



PRODUITS CHIMIQUES ET ENGRAIS DE BASE

Rectificatif

1. Supprimer la dernière phrase du premier et du deuxième paragraphe de la Note du Secrétariat.
2. A la page 39, remplacer "8.700 Nm³" (en regard de "gaz naturel") par "1.100 Nm³", ce qui entraîne les modifications suivantes :
 - a) Au graphique 42, abaisser de 52 dollars des Etats-Unis la courbe des frais totaux.
 - b) Modifier en conséquence la courbe des frais totaux des graphiques 46 et 47.
 - c) Au graphique 94, la courbe des frais totaux pour la Nigéria doit être la plus basse de toutes.
 - d) A la page 6, supprimer les mots "production de sulfate d'ammonium" sous "Ghana", aux troisième et quatrième lignes avant la fin, et les insérer entre "Ghana" et "Côte-d'Ivoire", en les faisant précéder de la mention "Nigéria".
 - e) A la page 55, supprimer la première phrase du paragraphe "Production de sulfate d'ammonium".
 - f) Pour le paragraphe "Explosifs", à la page 55, voir l'alinéa b) plus haut.
 - g) Au dernier paragraphe de la page 70, remplacer les mots "les plus élevés" par "les moins élevés", à la quatrième ligne; les mots "légèrement plus bas" par "les plus élevés", à la cinquième ligne.
 - h) Au quatrième paragraphe de la page 71, modifier comme suit les frais de production : 47 dollars des Etats-Unis au lieu

- i) Dans la première phrase du troisième paragraphe, à la page 71, insérer "Nigéria" avant "Ghana" et dans la dernière phrase du premier paragraphe de la page 72, remplacer "Ghana" par "Nigéria".
 - j) A la page 72, à la quatrième et à la sixième ligne du deuxième paragraphe "Production d'explosifs industriels", remplacer "Ghana" par "Nigéria".
 - k) Supprimer la note 2 de la page 71.
3. A la sixième ligne à partir du bas de la page 6, et à la treizième ligne à partir du bas de la page 70, remplacer "Nigéria" par "Togo".
 4. A la page 50, sous "Les quantités input par t de BHC reviennent à" ajouter la ligne "vapeur 3t" entre "électricité" et "eau réfrigérante", et diminuer de 12 dollars le coût total de production sur le graphique 68.
 5. Au graphique 3, dans la légende, en regard de D, lire : "Trend de la consommation dans la sous-région (moins la Guinée) évaluée d'après diverses sources".

L'implantation des industries recommandées à la page 6 doit être modifiée comme suit :

Togo : superphosphate simple

Côte-d'Ivoire : superphosphate simple

Sénégal : superphosphate triple

Nigéria : azote (complexe)

Sénégal, Côte-d'Ivoire et Nigéria (et éventuellement Guinée et Ghana) : installations de mélangeurs d'engrais

Ghana : chlore - soude caustique (complexe)

Ghana ou Nigéria : carbure de calcium

Chacun de ces pays possédant une fabrique d'acide sulfurique et un gisement de bauxite exploitable : sulfate d'alumine.